

Rechercher un ancêtre acadien

André-Carl Vachon

Volume 20, Number 1, 2014

Réflexion en provenance de LANAUDIÈRE : les Québécois sont-ils des Acadiens ?

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/71740ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Histoire Québec
La Fédération Histoire Québec

ISSN

1201-4710 (print)
1923-2101 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Vachon, A.-C. (2014). Rechercher un ancêtre acadien. *Histoire Québec*, 20(1), 26–28.

Originaire de Saint-Fabien-de-Panet, André-Carl Vachon est un descendant des Acadiens s'étant réfugiés dans la première petite Cadie québécoise. André-Carl fit son baccalauréat en enseignement religieux à l'Université de Montréal (1993-1996). Il a aussi entrepris des études en histoire à l'UQAM (2001-2005). Il a enseigné pour la Commission scolaire des Hautes-Rivières (1996-2004) et le Collège Jean-Eudes (2004-2009). Depuis, il est animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire à ce même collège.

Il est l'auteur principal du matériel didactique en éthique et culture religieuse : *Être en société* (2008) ainsi que sa traduction *Living in Society* (2009), publiés aux Éditions CEC. Il a écrit le livre *Les déportations des Acadiens et leurs arrivées au Québec. 1755-1775*, parution prévue en juin 2014, aux éditions *La Grande Marée*. Il a collaboré au livre collectif *L'Acadie d'hier et d'aujourd'hui : l'histoire d'un peuple*, sous la direction de Warren Perrin, parution prévue en août 2014, aux éditions *Andrepoint Publishing*, en Louisiane; il y a écrit le texte « *Les migrations des Acadiens au Québec – de 1755 à aujourd'hui* ». Il est aussi l'auteur de *L'histoire de la famille acadienne des Lejeune dit Briard*, qui est le fruit de 15 ans de recherche (1999-2014), et dont la parution est également prévue en août 2014. De plus, il a publié plusieurs articles en histoire et en généalogie dans diverses revues : *Au fil du temps*, *L'Entre-Guilmets*, *L'ESSART*, *Le Copechagnière*, *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, *LE PRÊT-À-BOIRE* et *Le Martineau*.

« Selon une étude récente, un Québécois d'origine française sur deux aurait des ancêtres acadiens. Pour les retrouver, en faisant une simple recherche sur Internet ou dans certains livres, on arrive rapidement à un cafouillis. À quelles sources se fier? Qui dit vrai? Comment s'y retrouver? Comment éviter les pièges? »

Que trouve-t-on comme information?

Avant d'entreprendre la généalogie des familles acadiennes, il est primordial de débroussailler les

diverses sources disponibles pour trouver ses ancêtres. Sur Internet ou dans certains livres, on peut trouver les premières théories sur les filiations familiales proposées par divers auteurs : François-Edmé Rameau de Saint-Père, le père Clarence-J. d'Entremont, le père Léopold Lanctôt, le père Archange Godbout, le père Adrien Bergeron, Bona Arsenault, etc. On trouve aussi les informations provenant des récentes recherches apportées par Stephen A. White qui ne vont pas toujours dans le même sens que les autres auteurs...

De plus, certains généalogistes amateurs prennent toutes les informations sur le sujet provenant des divers auteurs et mélangent tout cela ensemble... Ce qu'il ne faut pas faire! Il est très important de ne pas compiler tout ce que l'on trouve, que ce soit sur Internet ou dans les livres!

Il est essentiel de comprendre que les travaux des pères Clarence-J. d'Entremont, Frederic Joseph Melanson, Léopold Lanctôt et Archange Godbout se basaient sur le travail de François-Edmé Rameau de Saint-Père, *Une colonie féodale en Amérique : L'Acadie* (publié en 1889) ainsi que *Collection de documents inédits sur le Canada et l'Amérique, tome troisième* (publié en 1890), pour établir leurs théories sur les liens familiaux. Toutefois, les récentes recherches et les preuves apportées par Stephen A. White ont démontré que les filiations proposées par ces auteurs précédents sont révolues. Par exemple, une mauvaise compréhension de la déclaration de Claude Pitre¹ a amené les premiers auteurs à dire que le grand-père de Pierre Lejeune, époux de Marie Thibodeau, était un autre Pierre Lejeune, né vers 1595, époux d'une Mi'kmaq, alors que c'est faux. La déclaration de Claude Pitre ne parle que du père, soit ce Pierre Lejeune né vers 1630 et époux d'une fille de Germain Doucet.



Embarquement des Acadiens, 1755. Illustration par Charles William Jefferys, vers 1925. (Source : Bibliothèque et Archives Canada, Acc. No. 1972-26-586. N° MIKAN : 2897195)

À quel auteur se fier?

Manifestement, il n'y a qu'un ouvrage sur lequel on peut se fier : celui de Stephen A. White. Les autres auteurs ont souvent romancé leurs informations pour en faire de belles histoires familiales. Il faut surtout se méfier des auteurs qui ne mettent pas de sources bibliographiques, comme le père Léopold Lanctôt. L'œuvre de François-Edmé Rameau de Saint-Père n'est pas à jeter au recyclage... La partie romancée est à douter. Toutefois, la partie de son œuvre comportant des transcriptions d'archives est valide et pertinente. Les recherches de Placide Gaudet ne sont pas négligeables, puisque c'est en tant qu'employé des Archives canadiennes qu'il compila ses notes de 1883 à 1885 et de 1899 à 1924.

Où trouver des informations?

Les guerres, les incendies et les déportations firent qu'il nous manque aujourd'hui plusieurs registres et documents notariés, ce qui explique les difficultés lorsque l'on fait de la généalogie acadienne, en comparaison avec la généalogie québécoise. On peut toutefois se fier sur quelques recensements et documents notariés pour pouvoir rassembler, reformer les familles et établir les filiations. Cependant, après la cession de l'Acadie, en 1713, il n'y a seulement qu'un recensement partiellement nominatif, c'est-à-dire qui n'indique que les chefs de famille, soit en 1714. Puis, en 1737, nous trouvons uniquement un dénombrement de l'Acadie britannique. Ce n'est que dans les années 1750 que nous pouvons retrouver des recensements nominatifs et partiellement nominatifs, et ce, en Acadie française, à l'île Royale et à l'île Saint-Jean, qui était en majorité peuplée par des Acadiens réfugiés.

Les autorisations de dispenses de mariage constituent aussi des informations pertinentes. On peut retrouver trois types de dispenses de mariage : de consanguinité, d'affinité

et d'affinité spirituelle. Qu'est-ce que c'est? Ces dispenses font partie du droit canon (lois de l'Église que tous les prêtres sont obligés de respecter). Par exemple, une dispense du 2^e degré de consanguinité veut dire que le couple a en commun un même couple de grands-parents. Une dispense du 3^e au 4^e degré de consanguinité veut dire que les grands-parents d'un conjoint sont cousins avec les arrière-grands-parents de l'autre conjoint, donc que le couple a en commun les arrière-grands-parents (pour l'un) et les arrière-arrière-grands-parents (pour l'autre). En ce qui concerne une dispense d'affinité au 2^e degré, cela veut dire, par exemple, que le grand-père d'un conjoint a remarié la grand-mère de l'autre conjoint; il n'y a donc pas de lien consanguin. Pour ce qui est de l'affinité spirituelle, un veuf ne peut pas épouser en secondes nocces la marraine d'un de ses enfants. Les informations provenant des dispenses sont essentielles pour confirmer un lien de parenté. Il ne faut pas confondre ces dispenses avec la dispense de bans de mariage qui sont en fait l'annonce de la promesse de mariage faite par le prêtre lors des messes de trois dimanches consécutifs. Cette annonce permettait au prêtre de trouver des problèmes liés à ce futur mariage, notamment des liens de parenté...

Voici l'exemple d'une erreur généalogique :

Certains généalogistes ont cru qu'Anne Lejeune, fille de Pierre Lejeune et de Marie Thibodeau, s'était mariée à Augustin Guédry, fils de Claude Guédry et de Marguerite Petitpas. Cette erreur était basée sur une faute faite par le prêtre lorsqu'il a écrit l'acte de mariage de Claude Leblanc et de Marie-Josèphe Guédry le 8 février 1763, à Saint-Servan, en France. Dans cet acte, il est écrit que Marie-Josèphe Guédry est la fille d'Augustin Guédry et d'Anne Lejeune, de la Cadie. Il est aussi écrit qu'ils ont eu besoin d'une dispense de mariage d'affinité du

3^e au 3^e degré. Il y a deux preuves qui démontrent que Marie-Josèphe Guédry n'est pas la fille d'Anne Lejeune. La première, c'est l'acte de baptême de Marie-Josèphe Guédry, qui est daté du 26 septembre 1723, à Grand-Pré. Cet acte prouve qu'elle est la fille d'Augustin Guédry et de Jeanne Hébert. La deuxième preuve provient de la charte généalogique qui démontre les ancêtres du couple Claude Leblanc et Marie-Josèphe Guédry. Comme ces derniers ont eu besoin d'une dispense de mariage d'affinité du 3^e au 3^e degré, il est facile de prouver que la mère est bien Jeanne Hébert et non Anne Lejeune. Si la mère avait été Anne Lejeune, le couple aurait eu besoin d'une dispense de consanguinité du 4^e degré, ce qui n'est pas le cas!

En terminant, il est très important de se souvenir qu'il ne faut pas compiler tout ce que l'on trouve comme information généalogique, que ce soit sur Internet ou dans les livres. De plus, il est essentiel de garder les sources de vos notes, car on ne sait jamais, on peut trouver d'autres informations qui peuvent être contradictoires...

Bonnes recherches!

Note

1 Extrait de la déclaration de Claude Pitre, demeurant au village des arpens de Triboutoux, paroisse de Sauzon, faite à Jean-Marie Thébaud, notaire et procureur en la juridiction du marquisat royal de Belle-Isle-en-Mer, en France, le 28 février 1767.

Bibliographie

ARSENAULT, Bona, Histoire et généalogie des Acadiens. Vol. 1 à 6, Montréal, Éditions Leméac, 1978.

BERGERON, Adrien, Le grand dérangement des Acadiens au Québec. Notes de petite-histoire. Généalogies France-Acadie-Québec de 1625 à 1925. Vol. 1 à 8, Montréal, Éditions Élysée, 1981.

Bibliographie (suite) de l'article : Rechercher un ancêtre acadien

D'ENTREMONT, Clarence, « Généalogie par nom propre. Les Archives du père Clarence d'Entremont. Description série C », Musée acadien de Pubnico-Ouest [En ligne], 1997. [http://www.museeacadien.ca/french/archives/fonds/pereClarence_files/description_serie_c.htm] (Consulté le 2 avril 2013).

GODBOUT, Archange, Manuscrit - Dictionnaire généalogique des Acadiens, Montréal, non publié, avant 1960. (À la Société généalogique canadienne-française : Fonds Godbout - P.9 - Dictionnaire des Acadiens – Boîte 83 de 84. Trois tomes.)

LANCTÔT, Léopold, Familles acadiennes (tome I et II), Ottawa, Éditions du Libre-Échange, 1994, 339 p. et 328 p.

MELANSON, Francis J. (Father), Genealogies of the families of Chezzetcook, N. S. Fillis, Lejeune-Young, McKay, McLaren, Mongaven, Williams, Wolfe, Yeomans, Windsor Junction, Nouvelle-Écosse, à compte d'auteur, 1981, (non-paginé).

RAMEAU de SAINT-PÈRE, François-Edmé, Une colonie féodale en Amérique : L'Acadie. Tome 2, Montréal/Paris, Éditions Granger frères, 1889, 425 p.

RAMEAU de SAINT-PÈRE, François-Edmé, Collection de documents inédits sur le Canada et l'Amérique. Tome premier, Québec, Imprimerie de L.-J. Demers & frères, 1888, 211 p.

RAMEAU de SAINT-PÈRE, François-Edmé, Collection de documents inédits sur le Canada et l'Amérique. Tome deuxième, Québec, Imprimerie de L.-J. Demers & frères, 1889, 202 p.

RAMEAU de SAINT-PÈRE, François-Edmé, Collection de documents inédits sur le Canada et l'Amérique. Tome troisième, Québec, Imprimerie de L.-J. Demers & frères, 1890, 227 p.

WHITE, Stephen A., Dictionnaire généalogique des familles acadiennes : première partie 1636 à 1714. Volume I et II, Moncton, Centre d'études acadiennes, 1999, 1641 p.

WHITE, Stephen A., « Dictionnaire généalogique des familles acadiennes. Ajouts et corrections », Centre des études acadiennes. Anselme-Chiasson [En ligne], avril 2011, [<http://www.umoncton.ca/umcm-ceaac/files/umcm-ceaac/wf/wf/pdf/cor-dict.pdf>] (Consulté le 2 avril 2013).

VIENS VIVRE L'ACADIE!
Bertrand, près de Caraquet (N.-B.)
1 877.721.2200
www.vhanb.ca

 Soyez les premiers informés!